ASSOCIATION WILCO

30 Avenue Carnot, 91300 Massy

SIREN : 441 202 348
APE : 7022Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Cabinet Jégard Paris
5 rue du Havre
75008 Paris
Tél. +33 1 45 31 53 37
contact@jegardcreatis.com

SAS au capital de 148 898 €
APE 6920Z - TVA FR 50 489 746 255
RCS Paris - Siret 489 746 255 00020
www.jegardcreatis.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

ASSOCIATION WILCO

30 Avenue Carnot, 91300 Massy

SIREN : 441 202 348
APE : 7022Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

Jégard Créatis

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de WILCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- Dans la note 3.4 § 1 page 8 « Provisions pour risque liées aux créances des prêts » qui mentionne que les pertes probables ou définitives sur fonds de prêts ainsi que les produits financiers générés par les fonds de prêts, sont imputés directement aux fonds de prêts conformément aux conventions,
- Paragraphe 2 « faits marquants » informe de l'opération fusion-absorption entre les associations Scientipôle Initiative et Scientipôle Croissance par décisions de l'assemblée extraordinaire de Scientipôle Initiative en date du 11 mars 2021. A l'issue de la fusion-absorption, Scientipôle Initiative a changé de dénomination sociale pour devenir Wilco.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons été amenés à examiner des conventions d'apports et leur traduction dans les comptes annuels, ainsi que les prêts d'honneur octroyés. Nous avons analysé et apprécié les provisions pour risques décrites au point 3.4 § 2 page 10 de l'annexe. Nous avons également apprécié la reprise de patrimoine de Scientipôle Croissance, à la suite de l'opération de fusion-absorption décrite dans le paragraphe « faits marquants » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Jégard Créatis

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé

Jégard Créatis

Signé électroniquement par CONNECTIVE NV - Connective eSignatures de la part de Thibault DAVID (t.david@jegardcreatis.com)
Date : 16/03/2022 13:11:34
Signé avec le code à usage unique : 626312

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	68 000	68 000		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	453 996	91 032	362 964	405 413
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 000		1 000	1 000
Autres titres immobilisés	250 000	200 000	50 000	54 200
Prêts	27 280 427		27 280 427	26 165 224
Autres immobilisations financières	40 840		40 840	42 170
TOTAL I	**28 094 263**	**359 032**	**27 735 231**	**26 668 007**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 920		18 920	9 560
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 624 835		2 624 835	3 271 931
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 218 033		6 218 033	5 150 800
Charges constatées d'avance	23 485		23 485	
TOTAL III	**8 885 273**		**8 885 273**	**8 432 290**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**36 979 535**	**359 032**	**36 620 504**	**35 100 298**

Bilan Passif

Bilan Passif		31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		1 712 763	1 266 403
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		26 375 498	26 714 611
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		84 412	50 371
	Situation nette	**28 172 673**	**28 031 385**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		67 977	75 990
Provisions règlementées			
	TOTAL I	**28 240 650**	**28 107 375**
Comptes de liaison	**II**		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		59 120	
	TOTAL III	**59 120**	
Provisions			
Provisions pour risques		2 952 900	2 209 546
Provisions pour charges			
	TOTAL IV	**2 952 900**	**2 209 546**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			175 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		215 627	178 117
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		263 607	237 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		4 880 545	4 192 118
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		8 055	
	TOTAL V	**5 367 834**	**4 783 377**
Écarts de conversion passif	**VI**		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**36 620 504**	**35 100 298**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	454 394	13 050
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	810 768	1 098 852
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	689 000	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	684 793	1 109 010
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 202	12 372
TOTAL I	**2 640 156**	**2 233 284**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	670 323	570 733
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	7 412	9 561
Salaires et traitements	751 278	823 805
Charges sociales	420 607	466 404
Dotations aux amortissements et dépréciations	48 558	26 259
Dotations aux provisions	658 298	138 000
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	363	2 161
TOTAL II	**2 556 839**	**2 036 923**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**83 317**	**196 362**
Produits financiers		
Produits financiers de participation	48	-1
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**48**	**-1**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		150 000
Intérêts et charges assimilées	6 966	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**6 966**	**150 000**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-6 918**	**-150 001**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**76 399**	**46 361**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 013	4 010
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	**8 013**	**4 010**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**8 013**	**4 010**
Participation des salariés aux résultats **VII**		
Impôts sur les bénéfices **VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**2 648 217**	**2 237 294**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**2 563 805**	**2 186 923**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**84 412**	**50 371**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	233 500	194 400
TOTAL	**233 500**	**194 400**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	233 500	194 400
TOTAL	**233 500**	**194 400**

Annexe

WILCO est une association à but non lucratif, qui a pour objet d'aider les sociétés innovantes à se développer avec :

- le versement d'aides financières, à travers le versement de prêts à taux 0 ;
- des prestations d'accompagnement.

Les moyens de l'association sont constitués notamment :

- D'un « fonds d'intervention » en faveur des porteurs de projets innovants, par la collecte d'apports avec ou sans droit de reprises.
- D'un « fonds d'aide », en faveur des prestations d'accompagnement, constitué par la collecte de dons, subventions ou par des apports avec ou sans droit de reprise ou toute autre ressources non interdite par les règles applicables.
- De la mobilisation d'agents économiques reconnus localement pour leur compétences et leur réussite pour parrainer les porteurs des projets.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 36 620 504 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 84 412 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'autorité des normes comptables n°2014-03, approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- Le règlement ANC 2018-06 et ses règlements modificatifs.

L'association WILCO est membre de France Initiative qui a défini des normes comptables propres.
Ces normes sont appliquées à l'exception de la recommandation portant sur la dépréciation et les créances irrécouvrables relatives aux prêts accordés aux lauréats (voir 3.4. Provisions pour risques et charges).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent.

II. FAITS MARQUANTS

Les associations Scientipôle Initiative et Scientipôle Croissance ont fait l'objet d'une fusion-absorption selon les décisions de l'assemblée extraordinaire de Scientipôle Initiative en date du 11 mars 2021. Il s'agit d'une opération avec effet rétroactif au 1er janvier 2021. Le montant de l'actif net apporté par Scientipôle Croissance s'élève à 395.990 euros, et a été enregistré dans un sous-compte des apports sans droit de reprise.

Cette même assemblée Extraordinaire a décidé de changer la dénomination sociale de Scientipôle Initiative. Suite à sa fusion-absorption, l'association devient WILCO.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

Investissements et amortissements (cf. tableau joint)

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans linéaire
- Mobilier : 3 ans linéaire
- Installations et agencements : 5 à 10 ans linéaire

Les locaux de Paris 4 ont nécessité des travaux qui se sont élevés à 413 011 euros, et qui font l'objet d'un amortissement sur 10 ans à compter du 1er juillet 2020.

La Région Ile de France finance une partie de ces travaux à hauteur de 80 000 euros. Ce montant est enregistré en subvention d'investissement, et une quote-part est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement du bien. Il a été constaté en résultat 8 013 euros au titre de 2021.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont essentiellement composées de prêts accordés aux créateurs pour 25 890 427 euros. Ces prêts sont remboursables sur une durée de 4 ans après une période différée d'un an et ne portent pas d'intérêt. Ces prêts sont comptabilisés en immobilisation financière, en compte individuel pour chaque lauréat, à la date de versement des prêts. Le montant des prêts octroyés par le comité d'agrément jusqu'au 31 décembre 2021 et non encore versé s'élève à 1 390 000 euros et fait l'objet d'une comptabilisation en « Immobilisations financières » et en « Autres dettes ».

Wilco détient une participation dans Scientipole Capital, dont la mission consiste à investir dans les jeunes entreprises innovantes. Cette participation s'élève à 200 000 euros à la clôture de l'exercice. Une provision pour dépréciation a été constatée pour son montant total au vu de la nature, et âges des sociétés financées.

3.2. Actif circulant

Le poste "Autres créances" qui s'élève à 2 624 835 euros est principalement composé :
- Subventions d'exploitation : 191 049 euros de la Région Ile de France,
- Prêts Grand Est octroyés et versés : 2 229 184 euros.

3.3 Autres fonds associatifs

Ils regroupent le fonds de prêts qui s'élève à 26 375 499 euros à la clôture, net des prêts douteux ou irrécouvrables. Le fonds de prêts est composé comme suit :

- Apports versés par des collectivités publiques, fonds de revitalisations et autres fonds pour 31 255 709 euros. Ces apports de financements constituent des apports avec droit de reprise sous déduction des prêts devenus irrécouvrables et douteux.
- A déduire, le montant des créances douteuses sur les prêts accordés pour 2 156 602 euros. Ce risque de non recouvrement des prêts comptabilisés en immobilisations financières est porté au passif en provision par subdivision du compte "fonds propres complémentaires avec droits de reprise".
- A déduire, le montant des créances irrécouvrables pour 2 723 609 **e**uros.
- A réintégrer, le montant des pertes sur les prêts d'honneur affectés à des porteurs de projets de 2004 à 2007 financé par la Caisse d'Epargne Ile de France, pour 84 467 euros. En effet, la Caisse d'Epargne Ile de France a versé une aide avec droit de reprise, pour 400 000 euros afin de contribuer au financement de ces prêts, et a décidé de financer le montant des pertes des porteurs de projets de 2004 à 2007 financés avec son aide.

- Cf. Les tableaux ci-joint :

    - Tableau des suivis des fonds associatifs
    - Autres fonds associatif

Tableau des suivis des fonds associatifs

	31/12/2020	Augmentations de l'exercice	Fusion SC	Diminutions de l'exercice	31/12/2021
Apports sans droit de reprise	**326 070**	50 371	395 990	-	**772 431**
Convention de revitalisation sans droit de reprise	**940 333**	-	-	-	**940 333**
Résultat de l'exercice	**50 371**	84 412	-	50 371	**84 412**
Fonds de Prêts	**31 282 442**	3 826	-	30 559	**31 255 709**
Créances irrécouvrables et douteuses	**-4 567 830**	(312 380)	-	-	**-4 880 210**
Subvention d'investissement	**75 990**	-	-	8 013	**67 977**
TOTAUX	**28 107 375**	-173 771	395 990	88 943	**28 240 652**

Autres fonds associatifs		
Fonds de Prêts	**2021**	**2020**
Collectivités Publiques	22 459 537	22 486 271
Autres Institutions	7 711 607	7 711 607
Autres Fonds	429 565	429 565
Fonds de revitalisation	655 000	655 000
Sous total versements sur fonds de prêts	***31 255 709***	***31 282 443***
Créances douteuses	-2 156 602	-2 071 547
Créances irrécouvrables	-2 723 609	-2 496 284
Sous total déduction risque et pertes	***-4 880 211***	***-4 567 832***
TOTAUX	**26 375 499**	**26 714 611**

3.4. Provisions pour risques et charges (cf tableau joint)

1. Provisions pour risque liées aux créances des prêts

Le risque de non recouvrement des prêts accordés aux créateurs ainsi que le montant des prêts irrécouvrables ne sont pas à la charge de l'association Wilco, mais selon les conventions, à la charges des organismes ou entités accordant à l'association les financements nécessaires aux versements de ces prêts. Ces financements sont comptabilisés sous la rubrique "fonds de prêts", présentée au passif du bilan de l'association.

Les pertes probables ou définitives sont donc déduites des fonds propres complémentaires reçus et n'affectent pas le compte de résultat de l'association.

Cette méthode de comptabilisation est dérogatoire aux règles comptables qui préconisent une comptabilisation des pertes probables et définitives au compte de résultat, rubriques "Résultat financier" avant imputation, l'exercice suivant, au compte du fonds de prêts. Voir en annexe le tableau "Composition du résultat" présentant le résultat des exercices 2021, 84 412 euros, et 2020, 50 371 euros.

De même, les produits financiers générés par les placements temporaires des fonds reçus avant décaissement des prêts accordés n'affectent pas le compte de résultat de l'association, et sont portés directement en accroissement des fonds de prêts reçus (3 826 euros).

Les dépenses de recouvrement des prêts sont portés directement portés en diminution des apports reçus depuis 2018. Ce montant s'élève à 30 559 euros au titre de 2021.

CF. Les tableaux ci-joint :

- Prêts aux créateurs et risque de non recouvrement
- Composition du résultat

Prêts aux créateurs et risque de non recouvrement

Prêts aux créateurs	31/12/2020	Décaissements	Remboursements	Pertes	31/12/2021
Prêts aux créateurs avant accélérateurs	2 230 387	0	920 227	45 806	1 264 354
Accelérateur BTOC	2 770 931	0	744 167	13 665	2 013 100
Accelérateur Digital	5 312 956	2 090 000	1 276 232	50 000	5 976 723
Accélérateur Healthcare	5 918 286	1 940 000	1 659 458	27 370	6 081 458
Accélérateur Industry	5 557 486	2 160 000	1 479 668	42 984	6 884 834
Accélérateur Retail	4 375 177	2 010 000	1 017 721	47 499	5 059 957
TOTAUX	**26 165 224**	**8 200 000**	**7 097 472**	**227 324**	**27 280 427**

Prêts douteux et irrécouvrables	31/12/2020	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/12/2021
Prêts douteux - Prêts aux créateurs avant accélérateurs	947 687	20 165	383 120	584 732
Prêts irrécouvrables - Prêts aux créateurs avant accélérateurs	2 246 099	45 806	0	2 291 905
Prêts douteux - Accelérateur BTOC	229 768	128 466	138 817	219 418
Prêts irrécouvrables - Accélérateur BTOC	102 280	13 665	0	115 945
Prêts douteux - Accelérateur Digital	171 593	174 426	109 638	236 381
Prêts irrécouvrables - Accélérateur Digital	67 909	50 000	0	117 909
Prêts douteux - Accelérateur Healthcare	331 570	297 352	208 146	420 776
Prêts irrécouvrables - Accélérateur Healthcare	22 371	27 370	0	49 742
Prêts douteux - Accelérateur Industry	306 184	196 108	118 967	383 325
Prêts irrécouvrables - Accélérateur Industry	0	42 984	0	42 984
Prêts douteux - Accelérateur Retail	84 744	301 299	74 072	311 971
Prêts irrécouvrables - Accélérateur Retail	57 625	47 499	0	105 124
TOTAUX	**4 567 831**	**1 345 141**	**1 032 761**	**4 880 211**

Total douteux	**2 071 547**	**1 117 817**	**1 032 761**	**2 156 602**
Total Irrécouvrables	**2 496 284**	**227 324**	**0**	**2 723 609**

	2021 (12 mois)	2020 (12 mois)
Résultat de gestion	84 412	50 371
Reprise sur provisions pour prêts douteux ou irrécouvrables	1 032 761	622 936
Dotation aux provisions pour prêts douteux	1 117 817	793 515
Pertes sur prêts irrécouvrables	227 324	239 779
Résultat sur fonds de prêts	-312 380	-410 358

2. Autres provisions pour risque

La provision pour risque constatée sur les prêts accordés présentant un risque de non-recouvrement s'élève à 2 156 602 euros au 31/12/2021 contre 2 071 547 euros au 31/12/2020.
Le risque est évalué prêt par prêt en fonction de la situation de chaque lauréat et de l'appréciation du risque.
Le taux de provision varie entre 30% et 100%.

La provision pour risque constatée au titre du Fonds Social Européen (FSE) s'élève à 308 000 euros.

La provision pour risque constatée au titre de l'audit FEDER 2017/2019 s'élève à 488 298 euros. Il s'agit du montant encaissé au titre du FEDER 2017/2019 sur 2021, non encore audité.

3.5. Dettes (cf. tableaux joints)

Les dettes sont essentiellement composées de la manière suivante :
- Engagement de prêt à la clôture : 1 440 000 euros
- Fonds de prêts pour Grand Est : 3 290 000 euros

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen pour 2021 est de 13 personnes contre 14 pour l'exercice précédent.

4.2. Fiscalité latente

Il n'y a pas de fiscalité latente significative à la clôture de l'exercice.

L'association dispose d'un secteur d'activité entrant dans le champs d'application des impôts commerciaux, et qui n'a généré aucun résultat au titre de 2021.

4.3. Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 dans le volontariat associatif, aucune rémunération n'a été versée au trois plus haut cadre dirigeants bénévoles et salariés.

4.4. Contributions volontaires en nature

Le montant du bénévolat concerne les membres du comité qui ont participé en 2021 aux différents comités d'agrément. Cette contribution s'élève à 233 500 euros au titre de 2021, soit 467 jours valorisés 500 euros par jour.

4.5. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de Wilco de l'exercice sont de 12.000 euros TTC.

4.6. Engagements de retraite

L'association a choisit de ne pas comptabiliser de provision concernant ses engagements de retraite, du fait du turn-over et de l'âge moyen des salariés.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			68 000
TOTAL			**68 000**
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
Constructions : - Sur sol d'autrui			
Constructions : - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage			
Installations : - Générales, agencements et aménagements divers	425 730		
Matériel : - De transport			
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier	22 157		6 108
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	**447 887**		**6 108**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations	1 000		
Autres : - Titres immobilisés	254 200		
Prêts et autres immobilisations financières	26 207 394		10 308 396
TOTAL	**26 462 594**		**10 308 396**
TOTAL GÉNÉRAL	**26 910 481**		**10 382 504**

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			68 000	
TOTAL			**68 000**	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Constructions : - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage				
Installations : - Gales, agencts et aménagt. divers			425 730	
Matériel : - De transport				
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier			28 266	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			**453 996**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations			1 000	
Autres : - Titres immobilisés		4 200	250 000	
Prêts et autres immobilisations financières		9 194 522	27 321 267	
TOTAL		**9 198 722**	**27 572 267**	
TOTAL GÉNÉRAL		**9 198 722**	**28 094 263**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		68 000		68 000
TOTAL		**68 000**		**68 000**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	32 562	41 481		74 042
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 912	7 077		16 990
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**42 474**	**48 558**		**91 032**
TOTAL GÉNÉRAL	**42 474**	**116 558**		**159 032**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	2 071 546	1 117 817	1 032 761	2 156 602
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	138 000	714 298	56 000	796 298
TOTAL II	**2 209 546**	**1 832 115**	**1 088 761**	**2 952 900**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participation				
Immobilisations : - Financières	200 000			200 000
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation		561 330	561 330	
TOTAL III	**200 000**	**561 330**	**561 330**	**200 000**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**2 409 546**	**2 393 445**	**1 650 091**	**3 152 900**
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		658 298	56 000	
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	27 280 427	6 066 751	21 213 676
Autres immobilisations financières	40 840		40 840
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	18 920	18 920	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	4 350	4 350	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	286	286	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 437	1 437	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées	36 458	36 458	
Débiteurs divers	2 582 304	456 408	2 125 896
Charges constatées d'avance	23 485	23 485	
TOTAL	**29 988 507**	**6 608 095**	**23 380 412**

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	215 627	215 627		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	112 677	112 677		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	125 726	125 726		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	25 203	25 203		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	4 880 545	1 590 545	3 290 000	
Produits constatés d'avance	8 055	8 055		
TOTAL	**5 367 834**	**2 077 834**	**3 290 000**	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 056	99 728
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	167 828	125 524
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**340 884**	**225 252**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	286	3 681
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**286**	**3 681**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Produits :	- D'exploitation	8 055	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**8 055**	

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	23 485	
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**23 485**	

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 266 403	50 371	395 990		1 712 763
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	26 714 611		-308 554	30 559	26 375 498
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau					
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	50 371	-50 371	84 412		84 412
- dont générosité du public					
Situation nette	**28 031 385**		**171 848**	**30 559**	**28 172 674**
- dont générosité du public					
Dotations consomptibles					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	75 990			8 013	67 977
Provisions règlementées					
TOTAL	**28 107 375**		**171 848**	**38 572**	**28 240 651**
- dont générosité du public					